

Fiche de relevé des arbres remarquables**Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?**

- Sont qualifiés d'arbres remarquables des **arbres ou groupement d'arbres isolés** reconnus au regard de leur **âge, gabarit ou essence** (rareté). L'arbre isolé **enrichit le paysage. Véritable point d'appel focal**, il peut être un **repère visuel** identifiant une intersection de rue, mettant en valeur un bâtiment ou participant à une perspective, ...
- Ils sont situés sur l'espace public (place, rue, espace vert, ...) ou sur l'espace privé (cour, jardin individuel, parc arboré, ...) **visibles depuis l'espace public**

** : Information obligatoire*

Contact :

NOM, Prénom:*

Vos coordonnées :*

Adresse mail :*

Numéro de téléphone :

Vous êtes :*

- Un habitant
- Une association d'habitants
- Une association de protection de l'environnement
- Un agent/élu communal ou métropolitain

Il s'agit d'un :*

- arbre seul
- groupement d'arbres (de 2 à 10 arbres)

Localisation

Commune :

Adresse

Lien ou repère Google maps :

L'arbre est-il protégé au PLUH en tant qu'EBC (*) ? Oui Non

L'arbre est-il situé au PLUH dans un EVV (*) ? Oui Non

Dans quelle zone du PLUH se situe l'arbre ?

Renseignement cadastral : Section et parcelle n°

L'arbre ou le groupement est-il situé :*

- Sur un espace public (place, rue, espace vert, ...)
- Sur un espace privé, visible depuis l'espace public (cour, jardin individuel, parc arboré, ...)
- Je ne sais pas

Si l'arbre est situé sur une parcelle privée, et visible depuis l'espace public

Avez-vous pris contact avec le propriétaire ? Oui Non

Nom du propriétaire :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

Nom de la personne pouvant faire visiter :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

Selon vous, cet arbre est remarquable pour :*

- sa valeur morphologique** (diamètre, hauteur, forme, aspect tortueux, enlacé, rectitude, envergure)

Présente un intérêt paysager par ses caractéristiques esthétiques, ses dimensions ou sa morphologie.

- sa valeur botanique** (rareté de l'espèce, âge du sujet)

Représente une essence rare sur le territoire ou présente des caractéristiques biologiques hors du commun, par son adaptation, son fonctionnement ou des particularités

sa valeur paysagère (impact symbolique ou paysager, emplacement, esthétique)

Manifeste une présence végétale marquante dans le paysage qu'il occupe.

sa valeur patrimoniale (témoin de l'histoire locale, mise en valeur du patrimoine bâti)

Présente un intérêt historique, est associé à un personnage historique, témoigne de faits historiques ou a été planté lors d'un événement, par ou en l'honneur d'un personnage important.

sa valeur écologique (refuge pour la faune)

Contribue de façon exceptionnelle à la faune et la flore par sa configuration favorable à l'environnement, ses dimensions hors-normes ou sa longévité

Autre

Photo de l'arbre ou du groupement d'arbres en entier

Photo détail de l'arbre

